



REPUBLIQUE FRANCAISE

Département du Doubs – Canton de Besançon 1

Commune de **DANNEMARIE SUR CRETE**

ANNÉE 2023

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE 2023

Envoyé en préfecture le 13/12/2023

Reçu en préfecture le 13/12/2023

Publié le

ID : 025-212501951-20231212-2023_DELIB37-DE



L'an deux mille vingt-trois, le 12 décembre à vingt heures,

Les membres du conseil municipal de la commune de Dannemarie sur Crête (15 membres en exercice) se sont réunis, après convocation en date du 5 décembre 2023, sous la présidence de M. Sébastien PERRIN, maire de la commune.

Convoqués : Mmes et MM. Sébastien PERRIN – François RAUSCHER – Martine LEOTARD – Cyril LINDEPERG – Delphine DOMBRET - Jean-Luc BARBIER– Adeline ALVES-COUTHINO - Pascal BILON - Benoit COELO – Estelle ECARNOT - Marie-Thérèse FIGUET – Vincent LEGUYON – Grégory PAUL – Mathilde COURTOIS- Camille RUAULT

M. Sébastien PERRIN a procédé à l'appel des conseillers municipaux.

8 Présents :

Mmes et MM. Sébastien PERRIN - François RAUSCHER - Cyril LINDEPERG
Delphine DOMBRET - Benoit COELO - Marie-Thérèse FIGUET - Grégory PAUL - Mathilde COURTOIS

4 Procurations :

Martine LEOTARD a donné procuration à Mathilde COURTOIS - Jean-Luc BARBIER- a donné procuration à Sébastien PERRIN - Adeline ALVES-COUTINHO a donné procuration à Benoit COELO- Pascal BILON a donné procuration à François RAUSCHER.

1 Absente excusée : Camille RUAULT

2 Absents : Vincent LEGUYON- Estelle ECARNOT

Nombre de votants : 12

Préambule

- Contrôle du quorum : 8
- Désignation du secrétaire de séance : Cyril LINDEPERG

DÉLIBÉRATION 2023-37 : Accord cadre de maîtrise d'œuvre « Rénovation de la maison médicale et de deux logements à Dannemarie sur Crête ».

Le Maire rappelle qu'un marché de travaux a été lancé pour le projet « Rénovation de la maison médicale et de deux logements à Dannemarie sur Crête. »

Le Maire informe qu'il a reçu de la part du maître d'œuvre l'analyse des offres et que les négociations ont été réalisées.

Après examen des offres et présentation du rapport d'analyse, le Maire propose de retenir l'entreprise suivante :

-Atelier d'Architecture et d'urbanisme Hervé BOUDIER, 30 Avenue du Maréchal Juin 39100 Dole dirigera l'opération pour la somme de 7250.00 € HT

Envoyé en préfecture le 13/12/2023

Reçu en préfecture le 13/12/2023

Publié le

ID : 025-212501951-20231212-2023_DELIB37-DE



DÉBAT ET VOTE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide de retenir l'offre exposée et mandate le Maire pour établir et signer tout document relatif à ces travaux.

par 12 voix POUR 0 voix CONTRE 0 ABSTENTION

Le secrétaire de séance
Le 12/ 12/2023

Le Maire, Sébastien PERRIN
Le 12/12/2023

